

L'INSCRIPTION

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN MAIRIE AU GUICHET UNIQUE.

Pièces à fournir

Photocopies des documents suivants :

- Dernier avis d'imposition (page avec revenu et nombre de parts)
- Attestation de la carte Vitale de la personne qui couvre l'enfant
- Attestation d'emploi ou 2 derniers bulletins de salaire des deux parents
- Copie du carnet de vaccination
- Justificatif CAF pour réduction
- Fiche sanitaire

Horaires d'ouverture du guichet unique de la mairie

- Lundi de 13h30 à 19h.
- Mardi à vendredi de 8h30 à 17h
ou à déposer en mairie

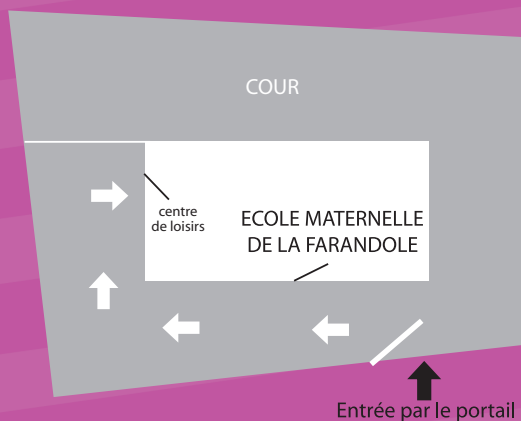
ATTENTION à bien inscrire le nom des adultes autorisés à prendre en charge votre enfant sur la fiche d'inscription.

En cas de modification prévenez-nous.

INFOS PRATIQUES

- **La Farandole**
Centre de loisirs La Farandole
Rue de Flandre
33600 PESSAC
Tél.: 05.56.36.99.54

- **Plan d'accès au centre de loisirs**
Faire le tour de l'école.



Entrée par le portail



- **Contact**
Ville de Pessac
Direction de l'Éducation
Service accueil périscolaire
Tél.: 05.57.02.20.87
perisco@mairie-pessac.fr



Accueil des enfants
De 3 à 6 ans



Ville de Pessac



LES HORAIRES

Journée du centre de loisirs

- 8 h 30 à 17 h 00

Temps plus

- 7 h 30 à 8 h 30
- 17 h 00 à 18 h 30

LES SORTIES

Si votre enfant le souhaite, chaque 1^{er} mercredi du mois il a la possibilité de participer à une sortie à la demi-journée avec dans ce cas une présence obligatoire dès 9 h 00. Il a également la possibilité de rester au centre.

Le centre de loisirs dispose d'un accès direct au Bois du Peugue ou des balades sont régulièrement organisées.

A la fin de l'année, une sortie est programmée sur une journée complète.

UN TEMPS DE LOISIRS

Cette journée doit être un temps de loisirs pour les enfants...

- Leurs choix, leurs envies et **leurs besoins sont respectés.**
- Au centre de loisirs, **pas de planning rigide** ni définitif, il se construit avec les enfants.
- Les enfants **ont un accès libre** aux jeux, au matériel de bricolage, aux livres, aux ballons, ... dans **des salles adaptées.**

Ainsi, les enfants s'approprient cette journée, ils la construisent et la vivent comme un temps pour eux

LA SÉCURITÉ

Dans une organisation souple, **l'adulte** reste **le garant** de la **sécurité** physique, morale et affective des enfants.

MÉMO PRATIQUE

Si vous souhaitez arriver plus tard...

Pour toute arrivée tardive (après 8 h 30), **pensez à nous téléphoner avant 9 h 00.** Ainsi, nous pourrons commander le repas, le goûter de votre enfant et le prévoir pour les sorties et les activités.

Les vêtements

- Il est conseillé de marquer le nom des enfants sur leurs vêtements (confortables, adaptés à l'exercice physique).
- Donner une paire de chaussons pour les jeux d'intérieur.

Le petit-déjeuner

- Si votre enfant arrive tôt au centre de loisirs, il pourra tranquillement finir son petit-déjeuner. Prévenez-nous dès son arrivée.
- Le complément doit être fourni par les familles.

Le goûter

Il est fourni par la mairie.

UN BON PETIT-DÉJEUNER :

Du pain ou une brioche
ou des céréales
ou une biscotte

Et un fruit ou un jus de fruit

Et un yaourt ou une brique de lait
ou une portion de fromage

